

Conseil Municipal

Le lundi 4 octobre 2021, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUÉ Catherine, JACQUET Stéphanie, NOUAT Elisabeth et VILLAIN Bernadette, MM. BLAIN Claude, BILLON Patrice, BOUARD Denis, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAULT Romain, LEBLANC Nicolas et REMANJON Patrice.

Absentes excusées : Mme LECLERC Aurélie ayant délégué pouvoir à M. GRIMAULT Romain, Mme MARTINAT Isabelle ayant délégué pouvoir à Mme GOGUÉ Catherine.

Secrétaire de séance : M. BILLON Patrice.

Le compte-rendu de la réunion de la dernière séance est approuvé et le Maire passe à l'ordre du jour.

TRAVAUX DE VOIRIE – MARCHÉ A BONS DE COMMANDE 2021/2023 – CHOIX D'UNE ENTREPRISE : l'adjointe au Maire chargée des finances présente à l'Assemblée les conclusions du maître d'œuvre concernant le marché à bons de commande concernant la voirie communale sur 3 années (2021 à 2023). Trois entreprises ont déposé une offre, une quatrième s'étant excusée de ne pas pouvoir honorer ces travaux tout en respectant le planning imposé. Après étude et comparaison sur 2 critères (celui du prix pour 85 % et celui de la valeur technique pour 15 %), l'entreprise TPB du Centre basée à Saint Doulchard est retenue pour un montant total des travaux de 249 214,50 € HT se décomposant ainsi : tranche ferme : 66 475,55 ; tranches optionnelles au nombre de 6 : 182 738,95 € HT. Le Conseil Municipal accepte cette proposition et décide de retenir l'entreprise TPB du Centre pour le montant total proposé pour ces travaux.

PLUi : En prélude à la réunion de la commission municipale chargée en partie de l'urbanisme et notamment de l'élaboration du PLUi, qui se tiendra mercredi 6 octobre, le Maire fait part de l'avancement des travaux sur la proposition de plans concernant les zonages d'urbanisme futurs de notre commune. Après étude de ces documents, des demandes de rectifications seront faites au bureau d'étude chargé de cette mission, notamment lors de la réunion de travail prévue le 12 octobre prochain à la mairie d'Achères.

COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS MUNICIPALES : L'adjointe chargée des animations et de la communication informe l'assemblée des animations qui seront prévues en 2022. Le repas des Aînés sera servi le samedi 4 décembre prochain avec une distribution de colis aux personnes qui ne pourront pas y assister. Un bref rappel de l'organisation de cette animation est faite à l'ensemble du Conseil Municipal. La maquette du prochain bulletin municipal est présentée avec le détail des différents articles prévus ainsi que la composition de la page de couverture. Le nouveau site internet verra le jour en décembre prochain.

L'adjointe chargée de l'environnement et des espaces verts a prévu de convoquer la commission municipale du même nom le 12 octobre à 18 h 30 dans la salle du Conseil Municipal en vue de définir exactement les travaux utiles aux plantations prévues dans l'opération « Plantons le Décor ». Le fleurissement de la commune en 2022 sera également étudié.

L'adjoint au Maire plus particulièrement chargé du développement économique local, fait part au Conseil Municipal qu'avec Romain Grimault ils ont collecté les données de la phase « présenter la commune » du projet « revitalisation du centre-bourg ». Une réunion en novembre prochain permettra de partager ces informations avec l'ensemble du conseil municipal, et de les synthétiser par thème (démographie, activité, transport, ...). A cette réunion, le périmètre géographique de l'étude se validé. Le diagnostic pourra être ainsi lancé au début de l'année prochaine.

L'adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse fait part de la bonne mise en route et de la satisfaction de tous concernant le nouveau système de réservation des repas en ligne au restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire depuis la rentrée.

AFFAIRES DIVERSES :

Les ateliers concernant le plan-climat-air énergie territorial (PCAET) vont être mis en place progressivement par la C.C.T.H.B. Le premier, l'atelier « Stratégie » a eu lieu le 30 septembre. Les objectifs nationaux sont : 40% d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) par rapport à 1990 (ère post-industrielle) ; 30% de consommation d'énergies fossiles par rapport à 2012 ; plus 33% d'énergies renouvelables par rapport à aujourd'hui. Ces ateliers sont ouverts à tous et une information complémentaire sera prévue auprès de la population. La liste complète de ces interventions est disponible sur le site de la C.C.T.H.B.

Le Maire et sa 1^{ère} adjointe ont participé à une conférence sur le coworking à Aubigny sur Nère qui est une méthode d'organisation avec un espace de travail partagé et un réseau de travailleurs pratiquant l'échange et l'ouverture. Après débat, le Conseil Municipal décide de prévoir plusieurs réunions afin d'étudier les différentes possibilités de mise en place d'un tel dispositif sur le territoire communal.

Le Conseil Municipal des Jeunes sera réuni très prochainement pour établir les programmes des interventions prévues jusqu'à la fin de cette année.

La phase I de l'étude de diagnostic des réseaux d'assainissement (prise en charge par la C.C.T.H.B.) est terminée.

Le bilan énergétique des bâtiments communaux est en cours de rédaction par le Syndicat d'Energie du Cher (SDE18) et sera disponible à la fin du mois d'octobre.

La première adjointe indique qu'elle participera au Parlement de l'eau qui se tiendra le 5 octobre à Soulangis avec les thèmes suivants : restitution de l'étude de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable ; Echanges sur l'évolution tarifaire ; Prévision travaux 2022.

Une visite de la résidence Autonomie Louis Jouannin par l'ensemble du Conseil Municipal est prévue le samedi 30 octobre à 10 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 h 00.